



Suspectée de vol sur mon lieu de travail

Par barat, le **05/05/2010** à **13:20**

Bonjour,

Jardinier dans un golf, suite à un vol dans celui-ci, nous avons été interrogé, moi et 2 de mes collègues par la gendarmerie d'une façon "brutale". Nos employeurs étant surs, suite à certains détails (apparemment, pas d'effraction, code de sécurité déclenché et "renclenché" pour faciliter le vol, etc), d'une culpabilité de l'un d'entre nous ont laissé les gendarmes "faire leur boulot" ce sont les termes de mon chef. Personnellement, les gendarmes m'ont mis la pression pour que je dénonce un de mes collègues, ils m'ont menacée de garde à vue si l'affaire n'était pas conclue rapidement. Quelques temps par la suite, il y a eu changement de situations, personne n'avait pris la peine de faire un état des lieux, ni de prendre des renseignements supplémentaires, les gendarmes s'en sont tenus aux dires des supérieurs et nous étions obligatoirement coupables de ce vol, alors qu'il y a bien eu effraction au niveau du bâtiment et d'une clôture, et qu'une personne du golf avait manipulé le code de sécurité pendant notre absence. Je suis écoeurée de l'attitude de notre chef, qui, sans preuve nous a soupçonné de ce vol sans preuve, et maintenant pour lui l'affaire est classée Nous avons été interrogé une première sur notre lieu de travail, et par la suite une autre fois dans la même journée à la gendarmerie. Qu'en pensez-vous ?